BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 983

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

349 083 576 RCS Paris.
VIA NOVA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 160000.00 EUR.
Adresse : 14, rue du Mail, 75002 Paris.
Précédent propriétaire : 349 083 576 RCS Paris. **VIA NOVA.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : VIA NOVA ankea Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 14 rue du Mail 75002 Paris Capital : 40000.00 EUR Numéro unique d'identification : 424612851 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : VIA NOVA Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 14 rue du Mail 75002 Paris Capital : 160000.00 EUR Numéro unique d'identification : 349083576 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1532725.00 EUR - passif de 491025.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La totalité des parts sociales de la Société Absorbante et la totalité des parts sociales de la Société Absorbée étant toutes deux détenues par la société PREFACE (805 066 636 R.C.S. PARIS), conformément aux dispositions des articles L. 236-3, II 1 ° et R. 236-1 du Code de commerce, il ne pourra être procédé à l'échange des parts sociales de la Société Absorbée contre des parts sociales de la Société Absorbante et il ne sera procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation du capital de la Société Absorbante. Montant prévu de la prime de fusion : NEANT (fusion entre sociétés sœurs) . Date du projet commun de fusion : 01.09.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société VIA NOVA ankea : 07.09.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société VIA NOVA : 07.09.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..